

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

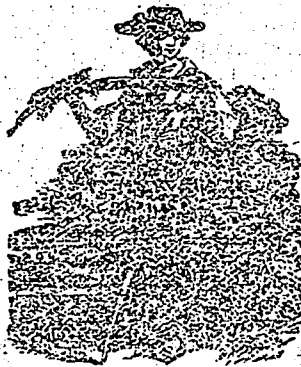
GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion, 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M^{rs} J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : { Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN { Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La suppression des prières publiques en France.—Le gouvernement Italien vient d'établir les écuries de la maison royale dans le couvent même de St André-du-Quirinal.—Legs de bienfaisance aux Etats-Unis.—Le couvent des Ursulines à Notre-Dame du Lac St Jean.—Huit cent pèlerins des Trois-Rivières au Sanctuaire du Sacré-Cœur de Jésus, à Joliette.—Statistique des différents monastères de Québec.

Causerie Agricole : Nourriture des poulains.

Supplément divers : Multiplication des abeilles : culture des abeilles dans le jardin de la ferme-modèle du Collège de Ste Anne; essaims naturels.—Avantage des cercles agricoles.—Excellence des fraises sous le rapport hygiénique et alimentaire.—Quel est le produit agricole le plus avantageux ?—La nourriture des vœux.

Choses et autres : Plants de fraisiers "Sharpless" en vente à la pépinière de M. Ang. Dupuis.—Encouragement accordé aux serviteurs d'une ferme, par la Société d'horticulture du comté de l'Islet.—Domages causés par les chiens dans un seul état des Etats-Unis, l'Iowa.

Récettes : Poudre de condition pour les chevaux et les bêtes à cornes.—Emplâtre pour la brûlure d'eau.

Abonnement payés pour la "Gazette des Campagnes," depuis mardi le 12 août (2e liste).—Révd M. G. Potvin, curé de St Aubert;—Révd M. Narcisse Proulx;—Révd M. L. Z. Quézol, curé de St Honoré de Shenly;—M. Louis Maurice, Lafontaine, Ontario;—M. Olivier J. Leblanc, Ste Marie de Roustouche, Nouveau-Brunswick;—P. G. Verrault, cor., N. P., St Jean Port-Joli;—Chs. B. Bioudeau, cor., M. C. C., St Pas hal.—Reçu \$16, soit \$48 en quinze jours.

Nos sincères remerciements à ceux qui nous ont payé leur abonnement dans le cours de la semaine et qui ont eu la libéralité d'y ajouter le prix d'abonnement pour la nouvelle année de la Gazette des Campagnes. Ceux qui n'ont pas lu le numéro du 15 août, voudront bien porter leur attention à l'appel que nous faisons à nos abonnés.

La Gazette des Campagnes ne paraîtra pas la semaine prochaine; nous nous absenterons de notre Bureau pour faire l'achat d'une presse à cylindre. Nous avons tellement confiance dans la bonne volonté de nos abonnés à nous payer au plus tôt, que nous hasardons l'achat d'une presse, à quelques mois de crédit: elle nous coûtera \$1,000 rendue à Ste Anne.—Nous comptons sur votre libéralité, avec l'espoir de ne pas être trompé.

Collège de Ste Anne.—La rentrée des élèves aura lieu jeudi le 4 septembre.

REVUE DE LA SEMAINE

La suppression des prières publiques en France.—Depuis quelques années, les hommes à la tête du gouvernement républicain en France font tous leurs efforts pour déchristianiser notre ancienne mère patrie; ils ont banni Dieu de l'école et établi l'enseignement purement laïque dont nous pouvons voir les tristes effets aux Etats-Unis. Au lieu d'accorder la liberté d'association à tous, ils l'ont permis seulement aux sociétés laïques et franc-maçonniques, et les congrégations religieuses non autorisées ont été expulsées au nom de la loi. Maintenant les députés français, en révisant la constitution de leur pays, veulent supprimer l'article qui ordonne des prières publiques chaque année à la rentrée des chambres. Mgr Freppel, évêque d'Angers, s'est opposé inutilement à cette mesure.

— Le gouvernement italien, continuant ces déprédations, vient d'établir les écuries de la maison royale, dans le couvent de Saint-André-du-Quirinal, où se trouvait jadis le noviciat des Jésuites annexé à l'église qui possède le tombeau d'un prince de la maison de Savoie, mort à Rome en odeur de sainteté. Dernièrement, c'étaient les élèves du grand Séminaire de l'Amérique du Sud qui habitaient ce couvent où vont être logés les chevaux de la maison de Savoie. Le Séminaire va s'établir sur la rive droite du Tibre, entre le Vatican et le château Saint-Ange.

Legs de bienfaisance.—Les catholiques américains, fidèles aux traditions de l'Eglise, continuent à enrichir par des legs le patrimoine des pauvres, et à résoudre ainsi pratiquement ce problème de la distribution des richesses, que les libéraux et les socialistes leurs élèves veulent supprimer par les voies révolutionnaires et athées.

Quelques exemples pris au hasard : Mme Elisabeth Cody, morte à Philadelphie, a légué par testament, à diverses institutions de bienfaisance, la somme de 35,000 dollars, et à Mgr l'archevêque de Philadelphie

la somme considérable de 90,000 dollars, pour ériger une maison de correction pour les enfants.

M. Patrick Kanna a légué à Mgr l'archevêque de Baltimore 38,000 dollars, et les héritiers du sieur Thomas lui ont légué 60,000 dollars pour ériger une église.

Les Ursulines au lac Saint-Jean.—L'*Echo des Laurentides* nous apporte des détails très intéressants sur l'installation des dames Ursulines à Notre-Dame du lac St-Jean.

Leur monastère est agréablement situé sur le bord du Lac, à quelques pieds seulement des plus hautes eaux.

C'est une bâtisse à trois étages, ayant 90 pieds de long sur 36 pieds de large et d'une belle apparence. Le cloître comprend l'Isle aux Couleuvres, islot inhabité qui se trouve en face du couvent, à peu près à une quinzaine d'arpents.

Les dames religieuses peuvent aussi se promener sur le Lac et se rendre même sur l'Isle, ce qu'elles font quelquefois avec leurs élèves.

Au premier étage, il y a une jolie chapelle, une grande salle de musique, les parloirs, le réfectoire, la cuisine, etc.

Au deuxième étage, se trouvent les salles des classes, quelques cellules, et la salle de réception de la communauté.

C'est dans ce dernier appartement que les visiteurs ont fait la connaissance de toutes les dames composant le monastère. Elles sont au nombre de onze, comprenant cinq religieuses de chœur, trois novices, deux converses et une postulante. Les deux novices sont Mlle Eugénie Cimon, fille de M. Cléopha Cimon, et Mlle Gaudrault, et elles prononceront leurs derniers vœux en février prochain.

Il y a au delà de trente élèves pensionnaires et plus de soixante externes.

Ce couvent n'existe que depuis deux ans, et, cependant, les dames religieuses ont pu jusqu'à présent, avec les seules élèves recrutées au Lac St Jean, rencontrer toutes les dépenses annuelles du nouveau monastère. Aussi, il faut dire qu'il règne un grand ordre dans la communauté, et que la mère supérieure (révérende Mère saint-Raphaël) est une femme d'une haute distinction et d'un rare mérite, et qui conduit toutes choses admirablement bien.

Les bonnes sœurs ont acquis, l'hiver dernier, un grand terrain adjoignant leur monastère, elles font tendre des rets dans le Lac, et prendre tout le poisson dont elles ont besoin, tel que saumons, brochets, poissons blancs, dorés, etc.

L'*Echo* fait aussi les plus grands éloges de l'ouvrage du couvent, où les élèves apprennent à manier l'aiguille; il n'oublie pas les cuisines et la boulangerie, car les sœurs font elles-mêmes leur pain, un excellent pain, dit notre confrère qui semble y avoir goûté, fait de bon froment du pays.

Partout, dans le monastère et aux alentours, règne la plus grande propreté; l'endroit est salubre, le climat sain, aussi les élèves sont rayonnantes de santé.

— Le 6 août, huit cents pèlerins des Trois Rivières sont allés rendre hommage et faire amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus dans le sanctuaire du Sacré-Cœur, à Joliette.

La messe fut célébrée à huit heures et demi environ et de très-nombreuses communions y furent données. Sa Grandeur Mgr L'Évêque, qui accompagnait les pèlerins, prononça, dans l'église paroissiale, une allocution, à laquelle assistèrent les pèlerins et la plupart des habitants de Joliette.—*La Semaine Religieuse de Montréal.*

Statistique monastique.—Voici des renseignements assez intéressants sur quelques-unes des communautés religieuses de Québec, que nous empruntons au *Canadien* et qui ont été d'abord communiqués au *Courrier du Canada*:

Les Ursulines.—Ce monastère a été fondé en 1639. La supérieure actuelle est la Mère St-Georges. Il y a soixante-douze religieuses, dix sept novices et trois postulantes. Il y avait dans l'année finissant au mois de juin dernier, deux cents pensionnaires, soixante élèves à l'École Normale, cent vingt demi-pensionnaires, cent quatre vingt deux externes; soit un total de cinq cent quarante-deux élèves. Les Ursulines ont une mission à Notre Dame du lac St Jean et une à Stanstead.

L'Hôtel-Dieu.—Fondé en 1639. Supérieure actuelle, Sœur Ste Rose de Lima. Ce couvent compte soixante-deux religieuses, deux postulantes et deux novices. Quatre cent soixante malades ont été reçus et soulagés pendant l'année.

L'Hôpital-Général.—Établi le 1er avril 1639. Tenu par les Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus. La Mère Joséphine Céline Moisan de St Joseph est la Supérieure. Il y a soixante-trois religieuses professes, deux novices et trois postulantes. Il y a aussi trois dames pensionnaires et un prêtre malade. Cent soixante et dix malades ont été reçus et soulagés. Les 170 lits qu'ils occupent sont distribués en huit salles, outre le réfectoire et les salles de travail. L'Hôpital-Général a ouvert, au mois de mai dernier, une nouvelle maison à Chicoutimi.

Asile du Bon Pasteur.—Établi en 1850. La Supérieure est la Mère Marie St Vincent de Paul. La communauté compte cent quarante religieuses, douze novices et quatorze postulantes. Il y a aussi vingt neuf tertiaires dominicaines. Outre quatre cent cinquante élèves externes, quatre-vingt suivent la classe privée de dessin. Il a été reçu cent quinze pénitentes dont trente-trois ont été consacrées. La communauté possède en outre une ferme à Sto-Foye, et elle a sous sa direction une école d'industrie renfermant 131 élèves, et l'hospice de la Miséricorde où se trouvent 35 patientes. Le Bon Pasteur a treize missions dans la province et une aux États-Unis. Ces missions se trouvent à la Rivière-du-Loup, Lotbinière, Chicoutimi, Châteaueu Richer, Champlain, St-Sylvestre, St-Laurent, St-Pierre, Charlesbourg, L'Islet, St-George, St-Isidore, Matane, Biddeford (Maine). Cette dernière donne l'enseignement à 650 élèves.

CAUSERIE AGRICOLE

NOURRITURE DES POULAINS.

Le lait doit faire la nourriture des jeunes animaux, dans les premiers jours qui suivent la naissance. Mais il peut arriver qu'on ne puisse pas s'en procurer.

facilement, ou qu'on trouve ce régime longtemps continué trop coûteux. Dans ce cas, il faut la remplacer d'une manière économique. On emploie avantageusement à cet effet la pulpe de carottes et l'infusion du foin.

Trois repas par jour sont nécessaires au poulain. On réduit en pulpe, au moyen d'une râpe, ou on les écrasant, trois livres de carottes; on jette ces carottes râpées ou écrasées dans trois pintes d'eau bouillante, qu'on retire du feu au bout de cinq minutes. On divise le tout en trois rations, une pour chaque repas; on présente la ration au poulain après y avoir ajouté une poignée de farine d'orge, de seigle ou de son fin, et les premiers jours, pour l'accoutumer, une petite quantité de lait.

La carotte ne saurait être avantageusement remplacée par aucune autre racine fourragère. La betterave et la pomme de terre renferment, il est vrai, beaucoup de principes nutritifs, mais elles ne contiennent pas, comme la carotte, une huile essentielle, tonique, qui lui donne une certaine analogie avec l'avoine.

Si quelquefois un cultivateur avait des pommes de terre qu'il voulût utiliser, il les donnerait mélangées par moitié avec des carottes, en ayant soin de ne pas présenter au poulain l'eau qui aurait servi à cuire les patates. Cette eau se charge d'un principe âcre qui fait partie de leur subsistance.

En donnant des patates, il serait utile d'ajouter une petite cuillerée de sel dans chaque ration.

Voici une autre manière économique de nourrir avantageusement les poulains :

Pour chaque repas, on prend une livre de bon foin; on le coupe et on le met dans un vase; on jette dessus quatre pintes d'eau bouillante, et on recouvre hermétiquement le vase. On laisse infuser pendant une demi-heure, puis on présente le tout au petit sujet, en y mélangeant, dès le principe, une certaine proportion de lait. Plus tard, l'infusion seule est présentée avec un peu de son fin. Non-seulement les jeunes animaux le boivent bien, mais ils s'habituent à manger le foin qui a servi à l'infusion.

Pour vendre plus avantageusement les jeunes poulains, les éleveurs ont la louable habitude, dans certains pays de bonne production, de leur donner tous les jours, avant de les sevrer, quelques poignées d'avoine concassée. On ne pourrait assez se persuader combien cette nourriture est favorable au jeune produit, combien elle élève sa taille et augmente conséquemment sa valeur. A cet âge, la constitution des jeunes sujets est tellement flexible, tellement malléable, si on peut ainsi parler, que les soins qui leur sont alors prodigués, relativement au régime alimentaire surtout, réagissent sur toute leur existence et décident de leur avenir.

L'influence d'un bon régime et la plus value qu'elle amène dans le prix venal des animaux, doivent engager les cultivateurs à bien nourrir les jeunes produits et à leur donner des grains concassés ou réduits en farine, ou cuits ou macérés dans l'eau; des carottes, des pommes de terre comme nous l'avons dit plus haut.

Ces derniers aliments conviennent beaucoup aux poulains sevrés et sont nécessaires pour nourrir et pour prévenir l'échauffement que tendrait à produire

une nourriture sèche, donnée seule à des animaux qui étaient habitués au lait.

C'est avec de semblables précautions, et non pas en abandonnant tout aux soins du hasard, qu'on peut espérer d'arriver à de bons résultats. Ce n'est pas assurément pour compliquer l'élevage, en le surchargeant de mille pratiques inutiles que nous donnons ces conseils.

Il est nécessaire de retenir le poulain à l'écurie lorsque la mère est conduite dans un pâturage éloigné. Si ce conseil, futile en apparence, était méconnu, qu'arriverait-il?

Le jeune animal suit sa mère; en route, il prend ses ébats, sante, gambade, galope; il arrive suant et fatigué à la prairie; il se couche sur l'herbe humide, et peut contracter, sous l'influence de cette humidité, des maladies plus ou moins graves. Tel poulain reste maigre, chétif et sans valeur, dont la faiblesse et l'état de souffrance occulte ne peuvent être attribués qu'à la circonstance que nous signalons.

La ration journalière du poulain de six mois à un an, pendant l'hiver, doit être, en moyenne, composée de huit livres de fourrage, foin, luzerne, sainfoin, etc., et de trois chopines d'avoine.

Pour bien nourrir un poulain, il faut faire tremper de l'avoine, des fèves, du millet ou du seigle dans de l'eau fortement salée, et lui donner chaque jour une pinte de ce grain ainsi macéré. On pourrait également en donner aux bêtes qui travaillent. Cette ration leur donne de l'appétit, de la vigueur, des chairs fermes et un poil luisant.

Les carottes, les pommes de terre et les navets constituant une nourriture fraîche, il est très avantageux d'en donner aux jeunes animaux. On pourrait même remplacer le grain par des racines, mais il faudrait que les trois chopines d'avoine fussent remplacées par un gallon de pommes de terre cuites, ou par un pot de carottes, ou par un gallon et une pinte de navets, la pomme de terre étant trois fois moins nutritive que l'avoine, la carotte deux fois moins, et les navets quatre fois moins.

Pour aider aux bons effets d'une semblable nourriture, il est indispensable de pratiquer de temps à autre le pansage de la main, et de brosser soigneusement le jeune sujet. Qu'on n'oublie pas que le pansage est la moitié de la nourriture. Cette recommandation n'est pas inutile, car la plupart des poulains élevés dans notre pays sont couverts de poussière et parfois d'ordures; les fonctions de la peau ne s'exécutent que difficilement, et le prurit qui en est le siège, et que l'animal témoigne en se frottant aux corps étrangers et en se roulant à terre, est trop souvent l'avant-coureur de maladies cutanées plus ou moins graves, qui portent obstacle à la croissance et à la bonne venue du poulain.

À l'avantage de tenir les animaux propres, le pansage réunit celui de les accoutumer à la main de l'homme. C'est un commencement de dressage. On les prépare ainsi par le pansage, par des caresses et en leur donnant quelques friandises, du pain, du sel, etc., à l'éducation qu'ils recevront plus tard. Il faudra les habituer à la ferrure en leur levant les pieds, et en frappant légèrement sur la corne avec un corps dur. C'est pour avoir négligé ce soin qu'on éprouve parfois des résistances opiniâtres de la part des jeunes

chevaux que l'on ferre pour la première fois. On devra les habituer également à porter le licou et à demeurer attachés. Il serait bon toutefois de les laisser libres souvent, dans une stalle ou mieux dans une écurie bien garnie de litière.

Le poulain accomplit sa première année, maintenant sa nourriture va changer. Le printemps arrive, et l'herbe des prairies, tant naturelles qu'artificielles, va faire son alimentation pendant plus de six mois.

Certains cultivateurs laissent constamment les jeunes élèves dans les prés attachés à un piquet, au moyen d'une corde assez longue; ils ne leur donnent rien à l'écurie; d'autres les nourrissent moitié à l'écurie, moitié au pacage. Ce système est préférable; il est beaucoup plus économique, surtout si on rationne les fourrages et qu'on règle les repas.

Il ne faut pas mettre les poulains dans les prairies que lorsque la rosée du matin est tombée; et quand on sera forcé de les conduire dans des pâturages humides, on aura le soin de leur donner un peu de fourrage sec avant de les faire sortir. On les retirera du pacage de bonne heure, pour les préserver des fraîcheurs de la soirée.

On n'a pas l'habitude de distribuer la nourriture par rations régulières et à des heures fixes. C'est un tort, même lorsqu'on donne du fourrage vert à l'écurie.

Bien que le régime vert soit le plus convenable, bien que la nature fournisse abondamment, à cette époque, de quoi nourrir les chevaux, et qu'à la rigueur on pût se dispenser, comme on le fait généralement du reste, de donner autre chose aux produits, il serait utile que les poulains trouvaient à l'écurie une ration de grains ou même de son.

Il est rare qu'on donne du grain en faisant prendre le vert. On est persuadé que le fourrage tendre suffit, parce qu'on le donne en abondance. On n'a pas tout fait raison. Le grain constitue une alimentation technique que rien ne remplace, et si on en donne aux jeunes sujets, on peut avoir l'assurance qu'ils acquerront des conditions de taille et de vigueur qui permettront d'en tirer un parti beaucoup plus avantageux. Il suffirait de donner deux pintes par jour d'avoine à un poulain d'un an pendant la saison du vert.

Le fourrage vert est donné à discrétion. Il est impossible de calculer ce que les animaux mangent; toutefois, l'on devrait s'attacher à en donner tous les jours une quantité égale. Outre que ce serait agir selon les règles de la saine économie, on éviterait les écarts de régime en régularisant les rations journalières.

Le foin ou les fourrages secs des prairies artificielles, la paille de blé ou d'avoine, constituent l'alimentation des élèves pendant l'hiver. On peut donner du son, mais à doses fractionnées et seulement en barbotage ou après l'avoir humecté, ou encore en le mélangeant avec des racines cuites et écrasées, des tubercules réduits en pâte.

Une des précieuses conquêtes de l'économie rurale, c'est l'introduction des fourrages des prairies artificielles dans l'alimentation des chevaux. Aujourd'hui on fait consommer beaucoup moins de foin que de sainfoin, de luzerne et de trèfle.

Cette substitution est avantageuse à un double point de vue, parce qu'elle est économique d'abord, et qu'ensuite elle est plus profitable aux animaux.

Toutes les personnes qui nourrissent avec le sainfoin ou la luzerne ont remarqué :

Premièrement, que leurs chevaux, poulains, ou juments poulinières étaient en très bon état et pouvaient parfaitement se passer d'avoine;

Secondement, que lorsque le foin naturel est médiocre, et qu'on veut néanmoins le faire consommer, il faut le mélanger avec du fourrage artificiel; ce mélange corrige les mauvaises qualités du foin.

Des observations nombreuses ont établi, en outre, et ceci n'est pas le moindre avantage des fourrages artificiels, que pour préserver les jeunes chevaux des atteintes de la fluxion périodique, il suffit de les nourrir abondamment avec des fourrages des prairies artificielles. Toutefois, nous pensons qu'à cet égard il ne faut pas trop s'exagérer l'importance de cette alimentation, que la principale cause de la fluxion périodique est l'insuffisance de la nourriture, et qu'on pourrait la prévenir tout aussi bien avec tous autres aliments distribués avec intelligence, qu'avec ceux dont nous nous occupons. Mais l'usage n'en reste pas moins toujours à ces derniers, puisqu'ils coûtent moins à produire que les autres, et qu'ils permettent de bien nourrir à bon marché.

Les fourrages artificiels ne sont pas tous également nutritifs, également susceptibles de donner de la vigueur aux chevaux et améliorer leur santé. La différence, à cet égard, a été parfaitement constatée par des expériences concluantes. Les résultats obtenus ont conduit les expérimentateurs à classer les fourrages de la manière suivante: en première ligne le sainfoin; en deuxième ligne, la luzerne de première coupe, et le regain de luzerne; en troisième ligne, le trèfle. Ces considérations doivent engager les éleveurs à cultiver le sainfoin et la luzerne, et à nourrir préférentiellement avec ces fourrages les jeunes chevaux dont ils font l'éducation.

Multiplication des abeilles.

Nous sommes heureux de voir qu'en ait tenté sur la ferme modèle du Collège de Ste Anne, depuis deux ans d'une manière suivie et avec succès, la culture des abeilles. C'est un exemple qui, nous l'espérons, sera suivi par nombre de cultivateurs des paroisses environnantes. L'industrie des abeilles exige peu de capitaux; elle est exempte de soucis et d'embaras, la matière toujours prête est mise gratuitement à la disposition de ceux qui se livrent à cette industrie où le bénéfice ne fait jamais défaut. C'est pour nous un plaisir toujours nouveau de visiter ces industrieuses par excellence, les abeilles; de parcourir le laboratoire où elles préparent leurs trésors. M. Joseph Roy, directeur de la ferme, commençait il y a deux ans avec huit ruches et il en compte aujourd'hui une quarantaine. Ce qui demande le plus d'attention, c'est l'essaimage des abeilles, car ce travail demande une constante vigilance au temps de l'essaimage.

Quoique l'époque de l'essaimage soit à peu près finie, nous donnerons ici quelques renseignements sur les essaims naturels.

On observe que la sortie bruyante des mâles vers le milieu du jour, et la persistance d'une partie des abeilles à *faire la barbe*, c'est-à-dire à se grouper à l'entrée de la ruche et sur le plateau, sont ordinairement l'indice d'un essaimage prochain, accéléré ou retardé par l'état de la température; le bruissement prolongé que les abeilles font entendre aux approches de la nuit, le petit nombre de butineuses partant pour la picorée ou revenant des champs, annoncent également, d'une manière presque certaine, que la ruche se dispose à essaimer; l'apiculteur soigneux s'empresse de mettre ces signes à profit. Il lui faut d'abord faire provision de ruches. N'en a-t-il que de vieilles à sa disposition, il en retirera les rayons, les nettoiera de toutes leurs impuretés, et pour être bien sûr qu'elles ne contiennent pas d'œufs de galeries, il les flambera légèrement à l'intérieur. Les ruches neuves n'ont pas besoin de ces préliminaires, il suffit de les mouiller avec de l'eau aalée ou miellée, un peu avant de s'en servir. Il va sans dire qu'on doit être pourvu d'un panier en fil de laiton, d'une paire de gants épais, assez longs pour être nonnés sur la manche, et d'un caennil qui enveloppe la tête et le cou; ces précautions prises contre la piqûre des abeilles, on se munit des différents objets que nécessite la cueillette d'un essaim: plumbeau, sable fin, vase rempli d'eau avec pompe à main, et serviette.

Lorsque tout est préparé, on dispose les ruches sur des plateaux vides, et l'on fait sentinelle pour épier la sortie de l'essaim.

La saison de l'essaimage varie selon les climats et aussi suivant les années; elle dure environ six semaines.

La plupart des essaims quittent la ruche de dix heures du matin à trois ou quatre heures de l'après-midi. Les abeilles, comme un torrent rapide, se précipitent, pâle-mêle, hors de la ruche et se répandent dans l'air, munies de vivres pour plusieurs jours. Dans ce premier essor, gardez-vous de les inquiéter, et bornez-vous à ne pas les perdre de vue. Généralement, après quelques volées incertaines l'essaim s'abat aux environs du rucher; s'il paraît vouloir prendre une direction éloignée, on tâche de l'arrêter dans sa course en lui lançant du sable ou de l'eau qui l'atteigne de haut ou bas.

Ordinairement, l'essaim s'attache à une branche d'arbre, non loin du rucher, et s'y pelotonne en grappe plus ou moins allongée.

Dès qu'il s'est fixé, qu'il n'y a plus qu'un petit nombre d'abeilles voltigeant autour de la grappe, on tâche de le garantir des rayons du soleil, au moyen d'une toile ou d'une serviette, et l'on s'occupe de le recueillir. Si l'essaim s'est arrêté sur un arbre, on tient la ruche renversée au-dessous et le plus près possible de la branche où il s'est posé et on l'y fait tomber par une vive secousse ou bien en le détachant avec un plumbeau. Lorsque la disposition des branches ne permet pas de placer la ruche au-dessous de l'essaim, on la tient au-dessus, dans sa position naturelle, et on y fait monter les abeilles soit on les excite avec le plumbeau, soit en les chassant à l'aide de la fumée, si le premier moyen ne suffit pas. Aussitôt que la ruche a reçu la plus grande partie des abeilles, on la porte sur un plateau ou ayant soin de la tenir un peu soulevée avec une cage ou des baguettes. Les abeilles ainsi recueillies roulent d'abord sur le plateau, la tête baissée, le ventre en l'air, surtout en foule, et font mine de vouloir prendre de nouveau leur volée. Si la reine se trouve dans la ruche, les ouvrières suspendent leur marche, agitent violemment leurs ailes et se mettent en état de bruissement. A cet appel, les abeilles rentrent dans la ruche; l'opération a réussi; on y met fin en chassant avec de la fumée les abeilles encore sur l'arbre, elles ne tardent pas à se réunir au reste de la troupe. Une heure après que toutes les abeilles ont été recueillies, on enlève cages et baguettes, et on assoit définitivement la ruche sur son plateau.

Autant que possible, la nouvelle ruche doit être placée à une certaine distance de celle dont l'essaim est sorti, de peur qu'il n'aille rôder autour et ne cherche à y rentrer; il serait encore un peu dans la ruche mère s'il ne s'était pas écoulé plus de vingt-quatre heures depuis sa sortie, mais, après ce temps, l'introduction ne se passerait pas sans combat, quelque précaution qu'on prit; cependant il n'est pas rare de voir l'essaim, peu de temps après sa sortie, rentrer dans la ruche d'où il est parti. Quand la mère abeille est rentrée avec la troupe, on peut être sûr qu'il se fera un nouvel essaimage dès le lendemain, s'il fait beau, ou quelques jours après. Mais si les abeilles ont regagné seules leur premier logis, c'est qu'un accident a empêché la mère de rentrer; selon toute probabilité elle est perdue pour la ruche, et celle-ci attendra l'éclosion d'une jeune

reine pour jeter un nouvel essaim huit ou neuf jours après sa première sortie.

Rien de plus facile que de ramasser l'essaim quand il est fixé à terre; on pose la ruche au-dessus, et la tenant soulevée d'un côté par une cale, on l'abrite des rayons du soleil, et l'on force les abeilles à monter dans la ruche en les enfumant légèrement. Si l'essaim s'est fixé à un tronc d'arbre ou contre un mur, on l'asperge d'eau, et on le fait ensuite tomber avec le plumbeau sur un carton qu'on vide chaque fois dans la ruche.

Il est des cas néanmoins où la cueillette ne s'opère pas avec autant de facilité. Ainsi, lorsque l'essaim s'est logé dans le creux d'un arbre ou dans un trou de mur, ou n'a d'autre ressource, si le trou a son entrée très-étroite, que d'y enfoncer à plusieurs reprises un plumbeau fortement trempé d'eau miellée, pour engager les abeilles; quand il est suffisamment étranglé, on le secoue avec précaution dans la ruche; cette opération ne laisse pas que d'être assez longue et assez délicate. L'ouverture de l'excavation permet-elle d'y introduire la main, la difficulté est moindre, on saisit l'essaim avec une cuillère à potage et on le verse petit à petit dans la ruche. Lorsque l'essaim s'est fixé sur un arbre, à une certaine hauteur, le concours de deux personnes est nécessaire pour le recueillir; l'une d'elles, armée d'une longue perche, tend la ruche au-dessous de l'essaim, l'autre, montée dans l'arbre, secoue la branche où les abeilles se sont fixées; pour cette opération, on se sert également avec succès d'un sac garni d'un corceau qu'on présente au bout de deux perches, sous la branche à laquelle l'essaim est attaché; quand on l'a fait tomber dans le sac au moyen de secousses de bas en haut, on le verse dans la ruche qui l'attend.

Il peut arriver qu'en secouant la branche sur laquelle l'essaim s'est fixé, la reine, au lieu de tomber dans la ruche avec une partie des abeilles, s'envole et vienne de nouveau se poser sur la branche; les abeilles quittent alors la ruche où elles étaient entrées, se retournent près de la reine; dans ce cas, on attend qu'elles soient bien réunies: dès qu'elles formeront un groupe épais, on placera la ruche au dessous de la branche, et, par une vive secousse, on les y fera tomber.

La reine, une fois entrée dans la ruche, n'y reste pas longtemps; on a vu des essaims abandonner à plusieurs reprises, les ruches où on les avait recueillis; pour peu que les abeilles persistent à désertier, on emploie le plumbeau après les avoir aspergées; on peut avoir aussi recours à une autre ruche arrosée intérieurement d'eau miellée ou salée, si la fumée n'a pas réussi.

Quelquefois deux essaims, sortis de deux ruches, viennent s'abattre au même endroit; ils peuvent être fixés l'un près de l'autre, ou confondus dans une même grappe. Dans le premier cas, après avoir écarté les abeilles avec un plumbeau ou un fumeron, on les recueille séparément; dans le second cas, comme il y a tout avantage à avoir des essaims plutôt forts que faibles, on recueille l'essaim double de la même manière que les autres, et si la ruche qui le reçoit est trop petite pour le contenir, on y ajoute une hausse; dans cette réunion de deux essaims en une seule ruche, il y a nécessairement bataille entre les deux reines; la plus forte ou la plus adroite tue l'autre, et tout est dit.

Lorsqu'un certain nombre de ruches essaient en même temps, il arrive parfois que trois ou quatre essaims se fixent ensemble au même endroit. Après s'en être emparé, on verse avec précaution cet essaim multiple à terre, de manière à n'en faire tomber, chaque fois, que le tiers ou le quart; une personne recourte, à l'instant, d'une ruche chacun de ces fragments d'essaim, puis, aidé de la fumée, on force les abeilles récalcitrantes de chacun de ces groupes à monter dans leur ruche respective; en moins d'une demi-heure, ils seront tous complètement isolés; chaque ruche fera bientôt connaître si elle possède une reine. Là où se trouve la mère abeille, calme complet dans l'essaim; au contraire, tout est trouble et agitation là où il n'y a pas de mère; il suffira dès lors de rapprocher cette dernière ruche de celle qui est pourvue d'une reine: la réunion s'opérera sans la moindre difficulté, et se fera très-vite, si l'on s'aide d'un peu de fumée pour mettre les abeilles en bruissement de rappel.

Il est une circonstance où, bien que deux reines soient chacune dans un groupe séparé, les abeilles d'un essaim tendent toujours à quitter leur groupe pour se réunir à l'une des deux reines seulement: c'est lorsqu'une ruche a jeté un essaim secondaire qui s'est réuni à un essaim primaire. La cause de cette réunion obéissante est facile à saisir. La reine du premier essaim est une ancienne mère déjà fécondée avant son départ de la ruche-souche, la reine de l'essaim secondaire ne l'est pas, et

coro; les abeilles des deux essaims s'attachent exclusivement à la reine en état de pondre normalement; aussi, chaque fois qu'on les en sépare, cherchent-elles toujours à la rejoindre. Si les deux essaims sont faibles, n'hésitez pas à n'en faire qu'un; les essaims, on ne saurait trop le répéter, prospèrent d'autant mieux, qu'ils sont plus forts; l'une des deux reines disparaîtra et les deux groupes réunis travailleront aussitôt de concert avec une commune ardeur. Mais si les essaims sont décidément trop forts, procédez à leur séparation, car lorsqu'il y a exubérance de population, la ruche perd de son activité, les abeilles ne travaillent plus en proportion de leur nombre, et elles sont exposées à jeter de nouveaux essaims; ceux-ci, partant trop tard, ne peuvent, dans les années médiocres avec lesquelles il faut toujours compter, récolter assez de provisions pour supporter la mauvaise saison.

Les essaims secondaires, ainsi appelés parce qu'ils arrivent après que les ruches ont déjà essaimé quelques jours auparavant, partent toujours avec une jeune mère, tandis que les essaims primaires sont accompagnés de la mère abeille. Ils partent ordinairement huit ou neuf jours après le premier essaim; leur migration s'annonce la veille ou l'avant-veille, par le chant particulier de la jeune reine retournée dans sa cellule.

La sortie a lieu le plus ordinairement de midi à trois heures. Lorsqu'une ruche doit fournir plusieurs essaims secondaires, le second départ arrive huit ou neuf jours après le premier essaim. Le troisième suit le second de trois ou quatre jours, le quatrième s'effectue deux ou trois jours après.

Les essaims secondaires sont très-sujets à caprices; il n'est pas rare de les voir partir plusieurs fois de la ruche et y rentrer à diverses reprises, avant de se fixer définitivement; encore ne restent-ils jamais longtemps à l'endroit où ils se sont posés; la plupart du temps, ils s'égareront dans de hautes et lointaines volées si l'on ne se presse de les recueillir.

Outre l'affaiblissement que les essaims répétés causent à la ruche-souche, ils ont souvent la mauvaise idée de se séparer en plusieurs petites grappes dont la réunion, si la saison est avancée, ne compose jamais qu'une ruche médiocre. Dans les années peu favorables il y a avantage à s'occuper à leur sortie: il s'agit pour cela de détruire les alvéoles royales, ou d'enlever une partie du miel ou des rayons le jour même de la sortie du premier essaim.

Tels sont les cas les plus fréquents qui se présentent dans la cueillette des essaims naturels. Comme on le voit, il n'est pas toujours facile de s'en rendre maître: il faut surveiller avec soin leur sortie; ils peuvent s'abattre hors de la propriété et à de grandes distances. Ils se fixent quelquefois de telle sorte, qu'il est impossible de s'en emparer; il peut arriver enfin qu'au moment où la ruche est près d'essaimer, la pluie ou le vent empêche l'essaim de sortir; si le mauvais temps persistait pendant un certain nombre de jours, les ouvrières finiraient par abandonner la garde des cellules royales: la ruche alors n'essaimerait pas. Les essaims naturels ne suffisent donc pas toujours; c'est pourquoi, dans bien des circonstances, on a recours aux essaims artificiels.

Avantage des cercles agricoles.

En politique l'union fait la force; en économie rurale, elle procure des avantages, et ces avantages ne peuvent se créer que par des associations.

L'organisation des cercles agricoles est d'autant plus facile que les associés se connaissent et peuvent juger du degré de bonne volonté, de moralité et d'aptitude de chacun de ceux qui prennent part à cette association.

Par l'établissement de nos fromageries nous avons l'exemple de ce que peut nous procurer l'esprit d'association; au moyen de nos fromageries, le cultivateur qui ne possède qu'une vache peut participer à tous les avantages de la fabrication du fromage en grand. Les fromageries ont cela d'avantageux, et nous en avons des exemples sous les yeux, que les cultures se perfectionnent au point que celui qui ne pouvait nourrir qu'une vache en nourrit deux aujourd'hui qui sont mieux entretenues; nourries avec des aliments plus riches, elles donnent des engrais plus

puissants, une plus grande quantité de lait et de meilleure qualité. Les fromageries commandent aujourd'hui un autre genre d'association: celle des beurriers, car il est parfaitement reconnu, à part quelques rares exceptions, que le beurre qui n'a pas été fabriqué à une beurrerie, n'a plus de vente. Il nous est donc utile de vivre en association compacte et unie pour nous mettre en état d'exercer toute espèce d'industrie agricole, et les cercles agricoles nous fourniront cet avantage. Ils seront la clef de cet enchaînement de pratiques perfectionnées, d'abondantes récoltes en tous genres et du bien-être qui en est la suite. Qu'on se le dise, car rien n'est plus vrai. Organisez des cercles agricoles, et nous vous prédisons le succès dans tous les genres d'exploitation agricole.— En avant de tout cœur, avec fermeté et courage; nous vous suivrons partout.

Excellence des fraises sous le rapport hygiénique et alimentaire.

La culture des fraises devrait être faite d'une manière plus générale qu'elle l'est actuellement, et il n'y a pas un jardin qui ne devrait avoir son carré de fraises, même en bordure si l'espace est trop restreint pour se livrer à cette culture sur une grande échelle. Outre que l'on peut obtenir un prix rémunérateur par la vente de ce fruit, l'usage qui peut en être fait dans les familles de nos cultivateurs peut être d'un grand avantage sous le rapport hygiénique et alimentaire. Ce fruit est savouré avec d'autant plus de délices qu'il est aussi sain qu'agréable.

Comme la plantation de plants de fraisiers peut se faire d'ici à la fin d'août et partie du mois de septembre, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici des exemples sur l'efficacité de ces fruits, au point de vue de l'hygiène et alimentaire, afin d'engager les cultivateurs à se livrer à cette culture.

Considérée comme médicament, la fraise est un excellent remède à grand nombre de maladies.

M. Sauquet, pharmacien à la Société des sciences physiques en France, a établi que l'usage des fraisiers délivre de la goutte. Linnée l'avait déjà signalé.

Un célèbre naturaliste suédois était fort sujet à des accès de goutte..... Il en était tourmenté depuis quinze jours, en 1750, lorsqu'on lui apporta des fraises. Il en consuma une quantité considérable, et après avoir bien reposé la nuit, il put se reposer le lendemain et reprendre son travail interrompu depuis l'accès. Les années suivantes la goutte reparut, mais toujours moins violente, et, après avoir recouru au même remède quatre ou cinq fois de suite, il se débarrassa de son infirmité et passa ensuite vingt ans sans en éprouver la moindre atteinte.

On dit que le suc expérimenté des fraises, macéré dans l'alcool, à la dose d'une cuil. érée soir et matin, apporte un soulagement aux personnes atteintes de gravelle ou d'affection de la pierre. La propriété des fraises en pareil cas réside surtout dans les grains infusés dans du vin blanc.

On a préconisé ce fruit comme vermifuge et on l'emploie contre le ténia ou vers solitaire.

On rapporte que des maniaques ont été rendus à la raison, en quelques semaines, par l'usage journalier de plusieurs livres de fraises. Des cas de phthisie

qui n'étaient que des catarrhes pulmonaires avec fièvre lente et marasme, ont été guéris par l'usage des fraises.

On vante les fraises écrasées avec du miel pour soulager les douleurs qui ont leur siège à la rate.

Un correspondant du *Sud Est* écrit ce qui suit :

"Depuis une douzaine d'années, nous avons beaucoup à nous plaindre de notre estomac; quelques minimes et légers que fussent nos repas, nous ne faisons que de mauvaises digestions. On nous conseilla fortement les fraises et dès que nous pûmes en acheter, nous en consommâmes régulièrement en trois repas, déjeuner, dîner et souper, environ une livre, du 1^{er} juin au 8 septembre, fraises de jardins et des bois.

"Très promptement nous nous aperçûmes d'un mieux, qui devint bientôt normal, avec augmentation d'appétit et règlement de nos fonctions. De petites infirmités que l'âge avancé (72 ans) avait amenées en surrogation, ont disparu. Ainsi, le matin, nous éprouvions des embarras pectoraux qui occasionnaient des toux fatigantes, ils ont cessé; il semble que nos forces se sont accrues. Nous attribuons cette amélioration à la disparition d'état normal d'échauffement, causé par une vie de bureau trop sédentaire.

Produit agricole le plus avantageux.

En produit agricole, quel est le plus avantageux? est-ce le bétail? est-ce les céréales? Voilà une des questions les plus importantes, et qui depuis déjà de longues années occupe l'attention de ceux qui ont vivement à cœur le progrès agricole.

Il est difficile que les deux produits puissent donner chacun un égal bénéfice, quelque soit celui qui domine; c'est d'autant plus difficile que l'un est généralement subordonné à l'autre, par cette excellente raison que la terre ne peut donner que ce qu'elle a en éléments organiques; quand on les a convertis en végétaux et qu'on les lui prend, il faut, pour ne pas l'épuiser, lui rendre les éléments qu'elle possédait. Il y a là un roulement continu obligé de prendre les produits et rendre les matières premières. Le premier est la conséquence du deuxième. La question est alors: Comment peut-on obtenir ce roulement avec le plus de bénéfice possible? Car c'est là la question que le cultivateur doit d'abord se poser dans les différentes branches d'industrie agricole qu'il désire exploiter.

Les cultivateurs qui résident dans le voisinage des villes se procurent facilement les engrais dont ils ont besoin et à bon compte, car à chaque voyage de légumes qu'ils y portent ils en ramènent un voyage d'engrais, soit fumier ou cendres, déchets de cuisine, etc.; ils peuvent alors se passer d'élever des bestiaux.

Mais ceux qui sont éloignés des villes sont forcément obligés de faire de l'élevage en raison de l'étendue de leurs propriétés. Car, ainsi que le dit Bugaud: "Si vous voulez du blé, ayez du fumier; pour avoir du fumier, ayez des bestiaux; pour avoir des bestiaux ayez des pâturages: hors de ces principes, point de récoltes."

Le fait est d'une évidence incontestable, pour la raison qu'on ne retire d'un sac que ce qu'on y met. Et cependant que de cultivateurs n'y réfléchissent pas! la routine les rive à leur mauvais voie, et ils

se plaignent de leur misère quand ils ne peuvent que s'en attribuer.

Nous citons ici une preuve à l'appui de ce qui précède. Puisse-t-elle convertir les indifférents. A l'égard de ceux qui s'obstinent à ne pas marcher de l'avant, on suivant la voie du progrès nous ne l'espérons pas; plus d'instruction donnée à leurs enfants pourra seule sortir ceux-ci de l'indifférence dans laquelle ont vécu leurs pères. Et ça prendra encore du temps, si l'on refuse à donner à nos enfants l'instruction agricole qui leur est nécessaire.

Nous lisons dans un traité d'agriculture ce qui suit.

"Deux propriétaires étaient contigus sur un coteau, l'un supérieur et l'autre inférieur. Le supérieur avait quelques pauvres bestiaux qui lui fournissaient la sixième ou huitième partie des engrais qu'il aurait fallu pour une culture convenable de sa propriété. Il ne faisait rien pour améliorer sa position; au contraire il la laissait empirer. Ainsi les fumiers qu'il sortait de son étable étaient placés sur une pente et lavés par la pluie; le purin s'en écoulait par le chemin et allait passer devant son voisin inférieur; celui-ci, qui n'aurait pas perdu un brin de paille, ne manquait pas, en temps de pluie, de pratiquer un petit barrage collectif qui amenait, dans ses réservoirs à fumiers, le fumier de son libéral voisin. Surpris un jour par celui-ci dans ce travail, au lieu de profiter de la leçon du plus riche que lui, le prodigue lui dit en riant, et presque par moquerie: "Vous êtes un malin, vous ne laissez rien perdre."

On se demande, après un tel fait, quelle leçon, quelle instruction pourrait-on donner à un tel homme et à beaucoup de ses semblables, qui puissent opérer quelques changements dans leurs manières de faire. Il n'y a, répétons-le, que l'instruction donnée à leurs enfants qui pourra modifier cet état de choses; il faut les pétrir avec d'autres idées, les tirer de leur espèce de sauvagerie, autrement tel père tel fils.

La nourriture des veaux.

M. l'écrivain du *Rural Canadien* dit qu'un grand mal parmi les éleveurs de bêtes à cornes, c'est de donner aux veaux une nourriture trop riche et qui les plus souvent occasionne des diarrhées à ces jeunes animaux. Trois pintes de lait par jour sont suffisantes à un veau qui n'a pas encore atteint l'âge d'un mois; cette quantité peut être augmentée de quatre à cinq pintes à la fin du deuxième mois de leur âge, avec addition d'un peu de foin ou d'herbe.

Choses et autres.

Plants de fraisiers "Sharpless" en vente à la pépinière de M. Aug. Dupuis, au Village des Aulnaies, comté de l'Islet. — Il y a quelques jours, nous avons visité la pépinière de M. Aug. Dupuis, si renommée pour la bonne variété d'arbres fruitiers et de plants de menus fruits qu'elle renferme. Nous y avons surtout remarqué un espace assez considérable consacré à la culture de fraisiers "Sharpless," dont une partie était réservée à la propagation de plants fraisiers destinés à la vente. M. Dupuis peut dès à présent envoyer de ces plants, par la maille, à ceux qui lui en feront la demande. Voici le prix de vente: douze plants pour 50 cts, ou trente plants pour \$1.00.

Encouragement accordé aux serviteurs d'une ferme. — Il y a quelques jours nous avons imprimé la liste des prix accordés par la Société d'horticulture du comté de l'Islet, et ce qui nous a

infiniment fait plaisir, c'est d'y voir inscrits des prix de \$2, \$1.50 et \$1 pour le jardinier ou le cultivateur qui a resté le plus longtemps, et qui est actuellement au service d'un membre de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, ayant un bon certificat et qui n'a pas encore reçu de prix. Ce n'est pas à la valeur du prix que nous attachons le plus d'importance, mais à l'honneur de recevoir un tel prix qui devrait être donné avec la plus grande solennité possible. Celui d'un bon service et d'une longue durée sur une ferme est sans doute appréciable. Cet exemple donné par la Société d'horticulture du comté de l'Islet devrait être suivi par toutes les sociétés d'agriculture, même dans nos expositions Provinciales où l'on devrait accorder une médaille d'argent au meilleur serviteur d'une ferme; à celui qui a resté le plus longtemps au service d'un cultivateur.

— Un statisticien de l'Iowa, Etats-Unis, dit que dans cet Etat les chiens courent en nourriture ce qui pourrait suffire à l'entretien de 100,000 travailleurs, et dans ce même état ils occasionnent une perte de \$9,000,000 par les ravages qu'ils font parmi les troupeaux de mouton. C'est à y réfléchir. Nous ne voyons pas, par ces chiffres, quel intérêt on aurait à accorder des prix à l'occasion des chiens, à notre exposition Provinciale! Il vaudrait mieux employer cet argent à quelque chose de plus utile.

RECETTES

Poudre de condition pour les chevaux et les bêtes à cornes

Prenez deux onces de résine, deux onces de salpêtre, deux onces d'antimoine (la noire est la meilleure), deux onces de soufre, deux onces de carbonate de soude (saleratus), deux onces de gingembre, une once de couperose. Mélez ensemble.

Donnez une cuillère à soupe par dose, une fois par jour pendant trois jours; laissez une interruption de trois jours sans en donner à l'animal malade, et donnez de cette manière jusqu'à ce que l'animal en ait pris neuf doses, laissant trois jours entre chaque dose. On peut en donner aux animaux le printemps et l'automne, ou à chaque fois qu'ils sont malades.

Emplâtre pour la brûlure d'eau.

Prenez un janno d'œuf frais; huile d'olives; un peu de sel et de farine; battez le tout ensemble, faite un emplâtre que vous appliquerez sur la brûlure.



MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ON recouvrera à ce bureau jusqu'à Samedi le 16 au courant, des soumissions cachetées, adressées au commissaire et portant la suscription "Soumission pour l'établissement de lignes télégraphiques," pour la construction d'une

LIGNE DE TÉLÉGRAPHE

départ de la rive à une distance d'à peu près deux milles à l'est de St Pierre sur l'île d'Orléans, et de là jusqu'au quai à la pointe ouest de l'île, puis par St Jean jusqu'à St François. Aussi entre l'hôpital et le quai sur la Grande Ile (Nouveau St. Laurent) et à travers l'île, on tout à peu près 32 milles.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 1 Août 1884.

VENTE PAR LE SHERIF.

L'HONORABLE ELISÉE DIONNE, contre JÔSEPH LIZOTTE ET MARIE LIZOTTE.

1. Le lot No. 137, du cadastre de la paroisse de Saint-Onésime, dans le comté de Kamouraska, lequel lot de terre est situé dans le premier rang de la paroisse de Saint-Onésime.

2. Le No. 139, du dix cadastre, le dit lot situé dans le premier rang de la paroisse de Saint-Onésime.

3. Le lot No 16, du dit cadastre de la paroisse de Saint-Onésime, lequel lot de terre est situé dans le premier rang de la dite paroisse de Saint-Onésime.

4. Le No. 88, du dix cadastre, le dit lot situé dans le premier rang de la paroisse de Saint-Onésime; borné au sud-ouest à Nazaire Siros, et au nord-est à Octave Michaud. Lesquels quatre susdits lots—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Onésime, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOUT prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,

Sherif.

21 août 1884.

VENTE PAR LE SHERIF.

PASCHAL BOUCHARD, fils de Paschal, contre BASILE THIBAUT.

1. Une terre située dans le quatrième rang de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, de deux arpents et trois perches; plus ou moins de front, sur quarante-deux arpents de profondeur, portant le numéro 656, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Baptiste de l'Isle-Verte.

2. Une autre terre située au même endroit, de soixante-douze arpents en superficie, connu sous le numéro 657, aux plan et livre de renvoi officiels du dit cadastre de l'Isle-Verte; avec les bâtisses dessus construites.

3. Une autre terre située au même endroit, de cinquante-huit arpents en superficie, portant le numéro 660, aux dits plan et livre de renvoi officiels; avec les bâtisses dessus construites.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de l'Isle-Verte, MERCREDI, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOUT prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS,

Sherif.

21 août 1884.

A VENDRE

À LA

FERME MODELE DU COLLEGE DE STE ANNE
INSTRUMENTS AGRICOLES DE LA
MANUFACTURE "BRANTFORD"

Cette célèbre manufacture a un dépôt d'instruments à la Ferme du Collège, faucheuses à un cheval et à deux chevaux; moissonneuses, à un très bas prix et aux meilleures conditions. Une faucheuse est en opération actuellement sur la Ferme et donne grande satisfaction.

S'adresser au Directeur de la Ferme du Collège:
14 août 1884.